

Notice de recueil des données en vue de réalisation du rapport d'activité d'ADN libre circulant dans le sang maternel (ADNlc)

Test ADNlc utilisé par le laboratoire (logiciel / réactifs) :

(Si changement en cours d'année, merci de préciser les différents tests utilisés)

Une ligne par grossesse avec résultat rendu

Si 2 prélèvements ont été utilisés pour un seul résultat, ne le compter qu'une fois (y compris si le premier est un échec)

Nom de Colonne / Item	Format	Valeur pouvant être pris par l'item		Contrôle
		Code attendu	Libellé	
Département Du prescripteur ¹	Texte	Code sur 2 ou 3 chiffres	<ul style="list-style-type: none"> - 01 - 02 - 03 - ... - Les DROM, POM et COM² sur 3 chiffres - 999 pour l'étranger - -1 Inconnu 	Obligatoire
Indication ADNlc ³	Numérique	1	Grossesse multiple	Obligatoire
		2	Anomalie chromosomique parentale	
		3	Marqueurs sériques maternels $\geq 1/1000$	
		4	Antécédent pour le couple de grossesse avec aneuploïdie	
		6	Marqueurs sériques maternels $< 1/1000$	
		5	Dépistage 1 ^{aire} y compris âge maternel isolé, découverte de grossesse tardive, convenance personnelle ⁴	
		7	Grossesse unique avec jumeau évanescent	
		8	Marqueurs sérique atypique	
	99	Autre		
Si autre indication spécifier	Texte			Obligatoire si Indication est égale à « Autre »
Type de Marqueurs sériques maternels	Numérique	0	Non fait	Obligatoire
		1	Fait : combiné du 1 ^{er} trimestre	
		2	Fait : Séquentiel intégré	
		3	Fait : MSM 2 ^{ème} trimestre	
		99	Réalisation ou non du test inconnue	

¹ N° de département pas le code postal

² DROM : la Martinique (972), la Guadeloupe (971), la Guyane (973), la Réunion (974), Mayotte (976), les Collectivités et Pays d'Outre-Mer (COM et POM) : Polynésie (987), Nouvelle Calédonie (988), St Pierre et Miquelon (975), Wallis et Futuna (986), Saint Martin (978), Saint Barthélemy (977)

³ En cas d'indications multiples choisir par ordre de priorité : Grossesse multiple ; Anomalie chromosomique parentale ; Marqueurs sériques maternels $\geq 1/1000$; Antécédent pour le couple de grossesse avec aneuploïdie ; Marqueurs sériques maternels $< 1/1000$; Dépistage 1^{aire} y compris âge maternel isolé ; Autre

⁴ Dépistage primaire y compris âge maternel isolé : inclure les grossesses sans réalisation préalable de marqueur sérique maternel ou dont la réalisation des marqueurs sériques maternels est inconnue

Nom de Colonne / Item	Format	Valeur pouvant être pris par l'item		Contrôle
		Code attendu	Libellé	
Résultat du calcul de risque du dépistage par des Marqueurs sériques maternels (risque)	Numérique		Si valeur exacte du risque connue : saisir la valeur du dénominateur (pas de fraction, exemple : risque /1/268, noter 268) Si valeur du risque inconnue : saisir -1 Si valeur exacte inconnue mais seuils connus : Risque $\geq 1/50$: saisir 50 $1/50 >$ risque $\geq 1/250$: saisir 250 $1/250 >$ risque $\geq 1/1000$: saisir 1000 Risque $< 1/1000$: saisir 1001	Obligatoire si « Marqueurs sériques fait »
Anomalies recherchées	Numérique	1	T21 seule	Obligatoire
		2	T21 & T18 & T13	
		3	T21 & T18 & T13 et autres anomalies	
Résultat ADNlc avec rendu au prescripteur ⁵	Numérique	0	Négatif	Obligatoire
		1	T21	
		2	T13	
		3	T18	
		4	Aneuploïdie autre que T21, T13 et T18	
		5	Autre anomalie chromosomique	
99	Non exploitable ⁶			
Si résultat positif de l'ADNlc est « aneuploïdie autre que : T21, T13 et T18 », ou « autre anomalie chromosomique » précisez :	Texte			Obligatoire si Résultat ADNlc est égale à « Aneuploïdie autre que T21, T13 et T18 » ou « Autre anomalie chromosomique »
Résultat du caryotype prénatal ⁷	Numérique	0	Caryotype non fait	Obligatoire
		1	Fait : Normal	
		2	Fait : T21	
		3	Fait : T13	
		4	Fait : T18	
		5	Fait : Aneuploïdie autre que T21, T13 et T18 dépistées par ADNlc	
		6	Fait : Autre anomalie chromosomique dépistées par ADNlc	
		7	Fait : Autre anomalie non dépistée par l'ADNlc	
		99	Fait : Résultat inconnu	
999	Réalisation ou non du caryotype inconnue			

⁵ En cas d'anomalies multiples choisir par ordre de priorité par T21, T13, T18, aneuploïdie autre que T21, T13 et T18, autre anomalie chromosomique

⁶ N'inclure que les examens rendus « non exploitable » après analyse de 2 prélèvements distincts

⁷ En cas d'anomalies multiples choisir par ordre de priorité par T21, T13, T18, ~~autre~~ aneuploïdie autre que T21, T13 et T18 dépistées par ADNlc, autre anomalie chromosomique dépistées par ADNlc, autre anomalie non dépistée par ADNlc